

Commune de SAINT-GILLES
Service de l'Urbanisme
Place Maurice Van Meenen, 39
B – 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : PU2009-343 – ref. 5126
(corr. M. A. L. Vazquez)
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.295/s.474
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

Objet : SAINT-GILLES. Rue de Russie, 39. Remplacement de la porte d'entrée.

En réponse à votre lettre du 3 mars 2010, en référence, reçue le 5 mars, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 17 mars 2010, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La demande concerne une maison éclectique d'inspiration néoclassique (1875) qui figure à l'inventaire du patrimoine architectural de Saint-Gilles.

Le projet prévoit le remplacement de la porte d'origine en bois par une nouvelle porte «sécurisée». La porte actuelle, qui est en mauvais état, est composée de deux vantaux à panneaux avec cadres moulurés et panneaux supérieurs vitrés. L'imposte vitrée, comprise dans un châssis en bois avec clé décorative, serait conservée tandis que la nouvelle porte posséderait deux vantaux asymétriques, l'un fixe avec la boîte aux lettres, l'autre ouvrant (verre opalin) dans un châssis métallique blanc.

La CRMS décourage l'intervention car elle appauvrirait considérablement la qualité patrimoniale de la maison. La nouvelle porte manque, en effet, de cohérence avec l'architecture de la façade et ne fait preuve d'aucune recherche au niveau des proportions et des détails.

La Commission encourage vivement le demandeur à conserver la porte actuelle qui est de belle facture et à la faire examiner par un menuisier qualifié qui pourrait éventuellement la restaurer.

Si néanmoins son état ne permettait plus d'envisager sa restauration complète, ni le simple remplacement des pièces abîmées, la CRMS conseille de réaliser une réplique de la porte actuelle ou de s'en inspirer (porte en bois, structure à panneaux, vantaux symétriques ou d'aspect symétrique une fois fermés). Une telle porte contribuera en effet à conserver le caractère de la maison.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.

G. VANDERHULST
Président f.f.